

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE SAINT ALPINIEN**  
**DELIBERATION N° 2026-005**  
**Portant sur l'attribution des subventions**

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

**Date de convocation :** 09 mars 2026

**Étaient présents :** (*par ordre de mandat puis par ordre alphabétique*) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - M. DEPARDIEU Patrick.

**Excusés :** Mme CHABANT Agnès

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

**Objet : Attribution des subventions**

Madame le Maire propose les subventions suivantes aux associations communales :

► A.C.C.A.: 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	8	0	8	8	8	0	0

► Coopérative scolaire : 450,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	8	0	8	8	8	0	0

► Comité des Fêtes de Saint-Alpinien : 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	8	0	8	8	8	0	0

► Compagnie Théâtrale « La Présidente a eu 19 » : 305,00€

\*Mme Carnet, Présidente de cette association, n'a pas pris part ni aux échanges, ni au vote.

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	7	0	7	7	7	0	0

► Foyer Rural de Saint-Alpinien : 305,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	8	0	8	8	8	0	0

► Association des parents d'élèves « Les Fripouilles » : 100,00€

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	8	0	8	8	8	0	0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que ces subventions sont acceptées.

Transmis le 13/03/2026

Affiché le 13/03/2026

Le 12/03/2026

Le Maire,

Evelyne CHABANT

